Dawod Hosham (dir.),
*Tribus et pouvoirs en terre d'islam.*

Paris, Armand Colin, 2004, 304 p.
ISBN : 978-2200263139

Le livre dirigé par Hosham Dawod est un ouvrage d'anthropologie. La perspective adoptée offre un éclairage intéressant sur les pratiques et les systèmes politiques dans un certain nombre de régions et d'États musulmans contemporains (Moyen-Orient, Asie centrale, Irak, Afghanistan, Maroc, Algérie, Syrie). Elle reprend et réactualise le concept de tribu, en le confrontant aux notions de civilisations, de cultures, de modernité. L'orientation anthropologique permet de réinsérer dans le temps long des structures, idéologiques, sociales et familiales, la gestion et le gouvernement des hommes dans une partie importante et variée du monde musulman. Chacun des dix chapitres, qui constituent autant d'articles, a été composé par un auteur différent. Ils sont regroupés en trois parties qui présentent les différents aspects du fait tribal, internes (« Tribus en terre d'islam », p. 17-112) et externes, dans ses relations avec le pouvoir (« Tribus et ethnies *vs* États : zones de fracture », p. 113-258) et débouchent tous sur le constat d'une reviviscence contemporaine de la tribu (« Le grand retour de la tribu », p. 259-304).

Il ne s'agit donc pas d'un bilan théorique sur la tribu ou l'organisation tribale, mais de la réunion de réflexions sur la manière dont l'islam, les sociétés, les cultures et les traditions locales fournissent une idéologie et un modèle primordial de dépassement des appartenances tribales. Les questions posées en préliminaire sont celles des relations entre islam et système tribal : celui-ci est-il « vecteur actif ou simple structure d'accueil, ou concurrent de l'idéologie identitaire islamique ? » (Hosham Dawod, « Introduction », p. 9-13).

Tous les auteurs insistent sur le fait que l'industrialisation, la modernisation et la mondialisation, éventuellement la guerre, n'ont pas conduit, comme d'aucuns le prophétisaient, à la disparition de la tribu, mais au contraire à des phénomènes de recrudescence du clientélisme et de vitalité accrue des instances juridiques coutumières. Les participants de ce livre refusent l'idée, fausse selon eux, de l'archaïsme de ces formes d'organisation sociale et politique face à ce qu'il est convenu d'appeler la « rationalité modernisatrice », celle-ci assimilant le changement social à un passage du traditionnel au moderne, du simple au complexe ou encore du « particularisme » à « l'universalisme ».

Dans les différents exemples développés dans cet ouvrage, les auteurs montrent que les faits tribaux et ethniques, classés habituellement dans la catégorie des « particularismes » pré-modernes, dans une perspective anhistorique, ne sont pas des « obstacles » au changement, mais qu'ils accompagnent les évolutions récentes en s'y adaptant. Ils répondent ainsi simultanément au processus de segmentation qui affecte les niveaux politiques et culturels, et au mouvement d'intégration globale et forcée qui concerne la sphère économique, au Moyen-Orient, au Caucase et en Asie centrale.

Chaque chapitre ou article est introduit par un petit paragraphe résumant brièvement l'idée centrale et est suivi d'une bibliographie très utile. Cependant, on peut regretter que l'introduction de Hosham Dawod ne soit pas plus développée.

Constant Hamès (« Parenté, prophétie, confrérie, écriture : l'islam et le système tribal », p. 17-37) s'interroge sur les relations entre l'islam et le système tribal : « C'est bien en s'appuyant sur la colonne vertébrale du dispositif tribal, son système généalogique de parenté et d'alliance, que l'institution islamique (califat, dynasties politiques, religieuses, sharifisme, mahdisme, législation "familiale", transmission des savoirs, etc.) a traversé l'histoire et a diffusé, paradoxalement, le discours universaliste et anti-tribal du Coran » (p. 20). À partir de l'exemple des tribus du Sahara de l'Ouest, C. Hamès insiste sur les modalités par lesquelles « l'islam s'en prend aux tribus » (p. 22) : à travers les transformations induites de la parenté, à travers l'impact de certains personnages politico-religieux, à travers le rôle des confréries islamiques et l'adoption de l'écriture. En effet, l'islamisation a introduit dans les sociétés de l'Afrique du Nord continentale un bouleversement considérable dans l'organisation sociale et politique liée au système de parenté. L'auteur note que, au cours de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest, des Almoravides à nos jours, l'unification et le rassemblement des tribus ne s'effectuent le plus souvent que sous l'égide d'une poussée religieuse, conduite par un personnage aux allures prophétiques et qu'ils débouchent ou tentent de déboucher sur l'instauration d'un pouvoir politique de type étatique, de taille variable. On regrettera, dans cette approche, l'absence de toute considération économique et sociale, comme si les structures anthropologiques, familiales et tribales, et l'apparition de la figure d'un *mahdī* suffisaient à expliquer l'apparition des grands empires au cours de l'histoire.

Olivier Roy (« Groupes de solidarité, territoires, réseaux et État dans le Moyen-Orient et l'Asie centrale », p. 39-80) rappelle que l'une des causes de la faiblesse de l'État au Moyen-Orient est l'importance du lien de solidarité (*ʿaṣabiyya*), réseau fondé, quelle qu'en soit la base sociologique, sur des relations familiales ou personnelles. Ces groupes de solidarité soit


BCAI 24 (2008) Dawod Hosham (dir.): Tribus et pouvoirs en terre d'islam., recensé par Pascal Buresi
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

s'engagent dans une stratégie nationale de contrôle de l'État, soit au contraire se délocalisent et s'internationalisent dans le cadre de diasporas qui créent des réseaux transnationaux. L'auteur développe l'idée que les groupes de solidarité ne sont pas l'expression de la permanence d'une société traditionnelle dans un État moderne, mais une recomposition de réseaux d'allégeances dans un espace politique et territorial définitivement modifié par le fait de l'État. En outre, cette évolution ne serait pas spécifique aux mondes musulmans : cette délégitimation de l'État est à replacer dans le cadre du libéralisme économique et de l'émergence de nombreux réseaux mondialisés transfrontaliers, dont O. Roy donne quelques exemples (saoudien, soviétique, afghan, soufi).

Pierre Bonte (« Tribus, hiérarchies et pouvoirs dans le nord de l'Afrique », p.81-112) revient sur les notions mêmes de tribus, d'endogamie, de « démocratie » tribale pour essayer de comprendre l'apparition de hiérarchies au sein d'un monde décrit comme « segmentaire » par les anthropologues à la suite d'Evans-Pritchard et d'Ernest Gellner. L'auteur note ainsi que, loin d'apparaître politiquement comme la forme générale des sociétés acéphales, « sans État », le modèle tribal, dans les sociétés arabo-musulmanes, est parfaitement compatible avec l'existence de hiérarchies et d'une centralisation du pouvoir. Il insiste sur les formes de territorialisation, d'administration et de représentation des unités politiques supérieures (*ʿaṣabiyya kubrā*), formes qui seules permettent de transcender les appartenances particulières. Ces organisations politiques relèvent totalement du modèle tribal et n'impliquent pas, pour en rendre compte, d'introduire d'autres analyses : rôle politique de la filiation, règles d'opposition compétitive, distinction hiérarchique des *ʿaṣabiyya*-s, développement factionnel des alliances.

L'article de Pierre Centlivres (« Tribus, ethnies et nation en Afghanistan », p. 115-143) ouvre la deuxième partie. Il s'agit d'une réflexion sur le gouvernement intérimaire afghan présidé par Hamid Karzaï, dont les Pachtounes considèrent qu'il ne refléterait pas l'importance historique de leur communauté. Ce sentiment de frustration est un obstacle à l'adhésion de beaucoup d'entre eux et favorise, dans le sud, la résurgence des talibans. L'auteur note ainsi que, né du développement d'une confédération tribale, l'État entretient avec le système tribal des rapports complexes, tantôt de complémentarité, tantôt source d'aubaines, tantôt source de répression.

Martin Van Bruinssen (« Les Kurdes, États et tribus », p. 145-168) décrit le processus de dé-tribalisation que les États (Turquie et Iran des Pahlevi) ont entrepris à l'égard des Kurdes, en particulier, en séparant des chefs de leur tribu et parfois en déportant des tribus entières. L'auteur note que ce que l'on observe aujourd'hui, c'est la force, la flexibilité et la faculté d'adaptation du phénomène tribal. À partir de cet exemple précis, M. Van Bruinssen développe une excellente réflexion synthétique sur l'organisation tribale, ses relations avec l'État, ses stratégies de développement, son fonctionnement.

Mohamed Tozy et Abderrahmane Lakhassi (« Le Maroc des tribus. Mythe et réalités », p. 169-200), reprenant les différentes études existantes (Montagne, Gellner, Hammoudi), reviennent sur les relations entre colonisation et structures tribales au Maroc. Les auteurs notent qu'on assiste aujourd'hui à une réinvention de la tradition tribale qui assume la fonction d'une fabrique de l'identité. En outre, ils notent la résistance du fait tribal dans les toponymes ou dans les textes régissant les terres collectives. La culture tribale s'impose par exemple dans la structuration de la culture participative pour le développement durable dans le cas du Maroc.

Alain Mahé (« La révolte des anciens et des modernes. De la tribu à la commune dans la Kabylie contemporaine », p. 201-235), après une utile mise au point terminologique, réinsère la question de la tribu dans le débat plus général des Anciens et des Modernes, de la Tradition et de la Modernité. Il rappelle l'originalité constituée par l'Algérie et plus précisément la Kabylie : à l'échelle des mondes arabe et arabo-berbère, l'Algérie est un des derniers pays où on se serait attendu à voir ressurgir au XXIe siècle la question tribale, principalement à cause de l'ampleur des bouleversements sociopolitiques consécutifs à ce qui fut l'une des colonisations les plus longues et les plus systématiques et, depuis l'accession à l'indépendance nationale, en raison du volontarisme de l'État algérien dans la construction d'un État et d'une administration modernes. Or, l'auteur rappelle que, par-delà la communauté de nom qui subsiste encore de nos jours dans les mémoires, les tribus demeurent le cadre de réseaux de socialité privilégiés.

Hosham Dawod (« Tribus et pouvoirs en Irak », p. 237-258) présente une étude du fait tribal dans un pays, l'Irak, dont il note que c'est un véritable laboratoire pour les sciences sociales. L'auteur expose la terminologie « tribale » avec les notions de *faḫḍ*, de *ḥamula*, *ʿašīra* et décrit l'organisation et le fonctionnement de la maison de Saddam Hussein.

La troisième partie, très courte, constitue une sorte de conclusion à l'ouvrage. Jonathan Friedman (« Choc de cultures et logique du déclin hégémonique », p. 261-285), qui l'inaugure, développe l'idée que la « culturalisation » de la politique (revendication des populations indigènes, de minorités ethniques, des mouvements régionalistes ou ethnicisation de l'identité nationale) résulte d'un même processus de



BCAI 24 (2008) Dawod Hosham (dir.): Tribus et pouvoirs en terre d'islam., recensé par Pascal Buresi
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

déclin d'hégémonie. L'aspect tribal de ce phénomène ne serait qu'un exemple des circonstances particulières au travers desquelles des structures historiques fondées sur la parenté et le clanisme peuvent se fondre dans la fragmentation ethnique et politique.

L'article de Maurice Godelier (« À propos des concepts de tribu, ethnie et État. Formes et fonctions du pouvoir politique », p. 287-304) clôt l'ensemble de l'ouvrage sur une comparaison des termes d'ethnie et de tribu. « Une tribu c'est une *société* réelle qui vit en s'appropriant et en transformant les ressources d'*un territoire*, d'une portion de la nature qu'elle revendique comme sienne (pour en avoir hérité ou pour l'avoir conquise) et qu'elle est prête à défendre par la force, la violence armée. Ce qu'on appelle "tribu", c'est une société qui fonctionne *réellement* et exerce sa "souveraineté" sur un territoire déterminé. C'est donc une entité *politique* qui naît à la jonction des composantes matérielles et idéelles de la vie sociale, sort de leur fusion et en gère la "reproduction". Pour résumer, appartenir à une ethnie vous donne une identité culturelle et linguistique, mais ne vous donne ni terre, ni femme, ni pain. C'est seulement l'appartenance à une tribu qui vous les donne. [...] On ne peut pas opposer radicalement société étatique et société tribale puisqu'une grande partie des sociétés étatiques que nous connaissons sont aussi des sociétés tribales, c'est-à-dire que la tribu coexiste avec le développement de l'État alors qu'on a pensé à une certaine époque que le développement de l'État détruisait de fond en comble, éliminait l'organisation tribale » (p. 296).

Cet ouvrage est à conseiller parce que chaque auteur a fait un effort de synthèse à partir de son domaine de spécialisation. Cependant, comme souvent dans le cas de ces ouvrages faisant appel à de nombreux contributeurs, aussi compétents soient-ils, on peut regretter qu'il n'y ait pas une synthèse introductive. Par ailleurs, il n'est pas normal que dans un ouvrage de cette qualité, le travail d'éditeur soit inexistant. Le texte est émaillé d'erreurs typographiques, de fautes d'orthographe ou de frappe, en note ou dans le texte, il n'y a aucune harmonisation, al-Qu aida est écrit pour al-Qaeda ou al-Qāʿida, démentellement pour démantèlement... ; parfois plus de dix fautes s'égrènent sur une page. On comprend mal ce qu'a pu faire l'éditeur Armand Colin, si ce n'est mettre son nom sur l'ouvrage, ce qui est déplorable dans une collection à vocation universitaire.

*Pascal Buresi*
*CNRS - Paris*



BCAI 24 (2008) Dawod Hosham (dir.): Tribus et pouvoirs en terre d'islam., recensé par Pascal Buresi
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net